

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
ENTRETIENIR DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ	La population au cœur de nos préoccupations	Tenir informée la population afin qu'elle puisse utiliser les services publics adéquatement	Réviser les moyens de communication pour en évaluer leur efficacité et leur efficience.	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du site Internet • Production d'une infolettre • Abolition du bulletin municipal • Sondage automne 2024 	80 % de la population est satisfaite de la communication.
			Utiliser les technologies pour rendre autonome la population au regard de l'accès à l'information et de l'obtention d'un service municipal.	Libre-service : <ul style="list-style-type: none"> • Permis • Changement d'adresse • Inscription loisirs Promotion de <i>Voilà</i> . Utilisation des réseaux sociaux.	90 % de la population utilise les outils numériques pour obtenir un service.
			Offrir une réponse à la population au premier contact par rapport à un problème soulevé, une interrogation ou une requête.	Formation des réceptionnistes. Améliorer la communication interne. Offrir la possibilité de communiquer en utilisant un outil de « tchat » et de vidéoconférence.	60 % des demandes sont traitées au premier contact d'ici 2027.
		Demeurer à l'écoute de toutes les personnes actrices de la communauté	Consulter la population sur des enjeux qui touchent son milieu de vie par des approches facilitantes pour s'exprimer.	Se doter d'une politique de consultation publique. Créer des tables de concertation par rapport à des enjeux structurants.	Nombre de consultations tenues au cours de l'année. 80 % de la population est satisfaite de l'écoute de la Ville (réf. Sondage annuel).
			Se doter de cibles de performance par rapport aux requêtes, aux plaintes et aux demandes d'information.	Adopter une déclaration de services dans laquelle des normes de qualité sont présentées sous la forme d'engagement.	80 % des engagements sont respectés.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
ENTRETIENIR DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ	La population au cœur de nos préoccupations	Demeurer à l'écoute de toutes les personnes actrices de la communauté	Améliorer l'approche client particulièrement au service de l'ingénierie afin d'assurer l'optimisation de la satisfaction de la population et étant présent sur le terrain et en adoptant les stratégies « relations-clients ».	Informers la population (en amont des projets) sur les projets de voirie.	100 % des projets ont fait l'objet de communication approprié.
	Maintenir un partenariat avec les personnes actrices du milieu	Soutenir les organismes reconnus par la Ville afin qu'ils contribuent à améliorer la qualité de vie	Contribuer à ce que les organismes sportifs, culturels et communautaires deviennent autonomes par rapport à l'administration.	Réviser le programme de soutien aux organismes et y intégrer des normes de quantité et de qualité de service.	100 % des organismes autonomes/organismes reconnus.
			Maintenir le partenariat avec le Centre de services scolaire de Portneuf afin d'assurer une offre de services éducatifs répondant aux besoins de la population.	Participer à l'aménagement du parc-école et y contribuer financièrement.	Contribution à la confection du parc-école selon le calendrier de l'agrandissement de l'école.
Relation avec le politique	Influencer le gouvernement dans ses choix politiques	Convaincre le gouvernement pour qu'il contribue financièrement au développement de la ville (écoles, route de la Pinière, zonage agricole 9B).	Créer un comité stratégique politique pour interpeller les acteurs gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la route de la Pinière • Dézoner le secteur 9B • Construction d'une école secondaire 	

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
VITALITÉ DE LA VILLE	Croissance de la population	Assurer l'accessibilité des équipements et des programmes de loisirs pour bien desservir l'ensemble de la population	Maintenir une tarification des activités de loisirs qui assure leur pérennité et demeure concurrente avec les autres villes.	Analyser les tarifs sur le marché. Appliquer le concept d'utilisateur-payeur.	90 % des activités offertes sont complètes.
		Répondre aux besoins de la population en matière de services publics et privés	Recevoir Canac.	Maintenir les relations avec les dirigeants de Canac.	Construction en 2025.
			Soutenir l'implantation d'une MDAA.	Négocier une entente avec le CIUSSCN pour l'implantation d'une MDAA. Acquisition d'un terrain pour augmenter le nombre de stationnements et signer une entente avec la MDAA.	MDAA réalisée en 2023. Stationnements : en cours en 2024.
			Soutenir et attirer l'implantation de garderies.	Soutenir le projet de garderie sur la rue du Collège afin d'offrir 100 places supplémentaires.	100 places ajoutées en 2023. Réalisé.
Répondre aux besoins en matière d'habitation au regard des cycles de vie	Assurer une offre de logements diversifiée répondant aux différents besoins de la population.	Faire modifier le zonage pour le secteur 9B. Utiliser les programmes pour implanter des logements abordables. Rencontrer la MRC et la ministre de l'Habitation.	Constructions de 300 logements dans la zone 9B (en fonction de la capacité des infrastructures de la ville et de l'autorisation du ministère de l'Environnement).		

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
VITALITÉ DE LA VILLE	Développement économique	Soutenir le développement résidentiel et commercial	Densifier la ville et réduire au maximum les terrains constructibles inoccupés.	Modifier le règlement de taxation pour inciter à occuper les terrains constructibles.	Réduire le nombre de terrains constructibles inoccupés.
			Poursuivre le développement commercial, secteur 9B et favoriser la diversité de l'offre.	Faire la promotion de Pont-Rouge sur le plan économique. Interpeller des commerçants potentiels, et ce, en relation avec les développeurs.	Attirer deux nouveaux commerces par an pendant cinq ans.
		Maintenir l'attrait au « centre-ville »	Offrir un programme incitatif pour requalifier et mettre en valeur le secteur dans la zone PIIA.	Programme d'aide commercial. Programme d'aide à la rénovation des façades résidentielles.	Quatre projets soutenus par le programme par année.
			Réduire le nombre de commerces inoccupés dans le secteur urbain.	Mettre en place un règlement de taxation pour les commerces inoccupés.	5 % des espaces commerciaux vacants.
			Créer un lieu d'animation sur la rue de la Fabrique visant à dynamiser le centre-ville.	Déposer un plan d'aménagement et procéder à l'acquisition du matériel d'animation.	Ouverture le 22 juin 2024. 7 000 visiteurs par an.
		Promouvoir la ville comme une destination exceptionnelle en termes de qualité de vie	Faire la promotion de la qualité de vie à Pont-Rouge notamment pour ses attraits naturels (parcs, rivières, etc.).	Créer une vidéo promotionnelle.	Construction de 200 portes par an pendant 5 ans.
			Soutenir la tenue d'événements régionaux/nationaux à Pont-Rouge (Je cours Pont-Rouge, course de chiens, Red Bridge Fest, etc.).	Appliquer la politique de soutien des organismes.	Accueillir 20 000 participant-es par an.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
VITALITÉ DE LA VILLE	Gestion des actifs de la Ville dans une perspective de développement durable	Entretien et améliorer les réseaux de transport et de circulation	Réduire le sentiment d'insécurité.	Adopter une politique sur la sécurité routière et créer un comité « aviseur ».	80 % de la population a le sentiment de sécurité (réf. Sondage annuel).
			Optimiser le temps pour traverser la ville de la rivière aux Pommes au Moulin Marcoux.	Élaborer des stratégies de gestion de la circulation sur la 365 avec le MTQ pour en assurer la fluidité.	Temps d'achalandage : 15 minutes du pont de la rivière aux Pommes au Moulin Marcoux.
			Améliorer la sécurité routière et piétonne sur la rue de la Pinière.	Procéder au réaménagement de la 365, secteur 9A-9B.	Adoption d'un protocole d'entente avec le MTQ d'ici 2025.
			Améliorer la sécurité routière.	Demander au MTQ de réaménager l'intersection « Bon-Air » en carrefour giratoire.	Réaménagement prévu 2024-2025.
			Offrir des rues en bon état pour permettre la circulation des personnes en sécurité.	Réaliser le plan d'entretien des rues urbaines et le plan d'intervention de la MRC pour les routes régionales.	Réfection de 4 km de routes « régionales » par an et 1 km de routes urbaines jusqu'en 2026.
		Répondre aux besoins de la population demeurant sur des rues privées au regard de l'entretien de celle-ci.	Rencontrer la population pour leur offrir un programme d'aide. Réaliser un projet pilote avec les citoyens de la rue Paquet.	Nombre de rencontres effectuées.	
		Gérer adéquatement les réseaux d'eau potable, usée et pluviale	S'assurer que la Ville peut répondre aux besoins de la population actuelle et future en matière de gestion des eaux usées.	Déposer un plan d'entretien et de développement des bassins des eaux usées et réduire les déversements à la rivière.	Installation de rideaux aux bassins sud en 2025. Construction d'un bassin supplémentaire en 2028.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
VITALITÉ DE LA VILLE	Gestion des actifs de la Ville dans une perspective de développement durable	Gérer adéquatement les réseaux d'eau potable, usée et pluviale	S'assurer que les infrastructures routières répondent aux besoins de la population.	Déposer un plan d'intervention qui prévoit annuellement des interventions pour entretenir et corriger les infrastructures (égouts et pluviales).	Réalisation du plan d'intervention des infrastructures.
			Gérer les eaux pluviales pour désengorger le réseau des eaux usées et réduire les déversements dans la rivière.	Procéder à la séparation des conduites. Aménager des lieux de rétention d'eau pluviale.	Réaliser le programme correcteur de l'attestation d'assainissement municipal pour le 31 décembre 2028.
			Intervenir auprès des ICI pour gérer les trappes à graisse pour réduire les impacts dans les réseaux.	Adopter et appliquer un règlement au regard de la gestion des trappes à graisse.	100 % des ICI possède un compteur d'eau et tous les restaurateurs ont une trappe à graisse 2026.
		Offrir une eau potable de qualité	S'assurer que la Ville peut répondre aux besoins de la population actuelle et future en matière de gestion de l'eau potable.	Déposer un plan d'entretien et de développement des ouvrages en approvisionnement en eau : réduire les fuites et la consommation. Étude pour construire un puits supplémentaire en 2028. Appliquer avec rigueur la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable.	Construction d'un puits supplémentaire en 2028. Nombre de constats d'infraction émis pour non-respect de la réglementation.
				Réaliser le Rapport Tanguay. Boucler le réseau de distribution d'eau potable.	Réaliser le Rapport Tanguay.
				Inciter à réduire la consommation de l'eau par une communication continue.	Diminuer de 5% la consommation résidentielle pour décembre 2025.
			Protection des sources d'eau potable	Reconstruction du puits Paquet.	Réalisé en 2023 Débit de 5 000 m ³ .
		Installation et remplacement des compteurs d'eau pour les ICI.		Pour 2025.	

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
VITALITÉ DE LA VILLE	Gestion des actifs de la Ville dans une perspective de développement durable	Offrir une eau potable de qualité		Déposer une étude qui présente des solutions par rapport à la gestion des aires de protection des puits afin de réduire les nitrites et les nitrates.	Respecter la norme acceptable : entre 5 et 7.
		Demeurer attractif par rapport à l'offre en matière d'équipements publics	Offrir à la population des équipements publics sécuritaires et répondant à ses besoins.	Déposer un plan d'entretien des bâtiments publics et une planification des équipements supplémentaires.	Nombre de plaintes relatives à la qualité des bâtiments.
		S'assurer que le personnel dispose de véhicules adéquats pour accomplir ses tâches	Maintenir la flotte de véhicules en bon état pour éviter des bris de service.	Déposer un plan de gestion de la flotte de véhicules.	5 % des véhicules dépassant la cote de remplacement.
	Protection de l'environnement	Préserver les plans d'eau	Rendre accessible les plans d'eau tout en respectant leur état naturel.	Maintenir l'entretien des sentiers et des milieux naturels riverains.	Attirer 50 000 utilisateurs par année.
			Développer une approche écologique pour le site appelé « les galets ».	Sensibiliser et assurer une surveillance pour préserver le site.	Maintenir le milieu dans son état naturel. Évaluation annuelle.
		Réduire, recycler et le réemployer	Collaborer avec la Régie régionale de la gestion des matières résiduelles pour augmenter le pourcentage des biens recyclés ainsi que réemployer et réduire la quantité de déchets enfouis.	Communiquer sur une base quotidienne pour inciter à réduire la consommation de déchets.	Faire 2 campagnes par année pour inciter les gens à réduire leurs déchets.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
VITALITÉ DE LA VILLE	Protection de l'environnement	Réduire, recycler et le réemployer	Prendre des initiatives et s'inscrire comme leader dans le comté de Portneuf pour réduire la consommation de plastique.	Adopter la politique environnementale en 2023.	Faire 2 campagnes par année pour inciter les gens à réduire leurs déchets plastiques.
			Réduire la production de déchets et inciter à recycler davantage.	Installer des poubelles publiques qui facilitent le recyclage.	Nombre de poubelles installées.
OFFRIR UN MILIEU DE VIE EXCEPTIONNEL	Des lieux animés, attrayants et sécuritaires	Aménager et animer des lieux de socialisation et de divertissement	Offrir des événements qui permettent à la population de combler ses besoins sociaux.	Déposer un plan événementiel et réaliser les événements prévus au plan.	<ul style="list-style-type: none"> 2024 : 38 jours d'événements, 20 000 participant-es 2028 : 45 jours d'événements et 25 000 participant-es
			Réaliser le projet Fabrik'Art.	Terminer l'aménagement le 22 juin 2024. Embauche d'une ressource. Dépôt d'une programmation d'animation.	2024 : 25 jours d'animation et 4 000 visiteurs/an.
	Des lieux animés, attrayants et sécuritaires	Aménager et animer des lieux de socialisation et de divertissement	Prioriser l'aménagement de lieux structurants qui procurent « du plaisir » à un grand nombre de personnes, et ce, à long terme (parc du Verger, etc.).	Aménager la phase 2 du sentier de la rivière aux Pommes.	Réalisation en 2025.
			Réduire les méfaits et les agressions dans les lieux publics pour les jeunes.	Maintenir la surveillance des lieux publics particulièrement ceux dédiés aux enfants pour prévenir la criminalité.	Réduire de 20 % le nombre de méfaits en 2025 (par rapport à 2023) et de 40 % en 2028.
		Assurer la sécurité des usager·ères	Assurer la protection de la population en matière d'incendie.	Respecter le schéma de couverture de risque : 10 pompiers en 10 minutes.	90 % des interventions respectent le schéma.
				Accentuer la prévention par rapport aux avertisseurs de fumée et à l'utilité de se prémunir d'une « trousse 72 ».	80 % ont des avertisseurs fonctionnels.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
OFFRIR UN MILIEU DE VIE EXCEPTIONNEL	Des lieux animés, attractifs et sécuritaires	Un centre-ville attractif	S'assurer que l'affichage au centre-ville contribue à l'embellissement de la ville.	Appliquer le règlement.	100 % des propriétaires respectent le règlement.
			Demeurer vigilant à l'égard des propriétaires qui négligent leur propriété et appliquer les règles conséquemment.	Maintenir un niveau d'inspection adéquat et application du règlement sur la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments numéro 570-2022.	Augmenter 20 % le nombre d'avis réglé par an.
			Développer un concept d'aménagement pour rendre la rue du Collège attrayante (éclairage, pavoiement).	Verdissement : <ul style="list-style-type: none"> Plantation d'arbres partout où c'est possible sur l'artère Aménager le stationnement de l'école et de Postes Canada 	Réaliser un projet majeur par année.
		Développer et maintenir le sentiment d'appartenance à Pont-Rouge	Soutenir l'école de musique pour qu'elle devienne une école reconnue au MCC.	Un-e conseiller-ière municipal-e participe à la réorganisation de l'administration de l'école.	Augmentation de 20 % du nombre d'inscrits et d'événements en 2028 par rapport à 2023.
			Soutenir les organismes sportifs pour permettre aux jeunes d'exceller dans leur discipline.	Offrir des équipements qui répond aux besoins des organismes.	Interventions effectuées en fonction des besoins exprimés par les organismes.
			Soutenir le Moulin Marcoux dans son mandat de diffusion de la culture.	Subvention annuelle.	Minimum par année : <ul style="list-style-type: none"> 25 événements 3 000 spectateur-trices
			Soutenir les organismes communautaires, sportifs et culturels en les assistant notamment dans la préparation de la relève.	Animer la table de concertation des organismes. Rendre hommage aux bénévoles décédés-es. Tenir la soirée des bénévoles. Campagne sur l'action bénévole.	100 % des organismes réalisent leurs activités comme prévu.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
OFFRIR UN MILIEU DE VIE EXCEPTIONNEL	Des lieux animés, attractifs et sécuritaires	Permettre à la population de vivre dans un environnement en santé	Préserver la quiétude des lieux par la réduction ou l'élimination du bruit (piste de drag).	Appliquer le règlement.	2 % de la population environnante de la piste maximum.
			Préserver la qualité de l'air (RRGMRP).	Participer aux rencontres du CA de la Régie pour assurer que les moyens sont pris pour réduire les odeurs.	Réduire les plaintes de la population.
			Augmenter la canopée de l'espace compris à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la ville.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le programme de 100 arbres par année • Soutenir la Journée de l'arbre. • S'assurer que les règlements d'urbanisme en lien avec la plantation et l'abattage d'arbres sont bien respectés • Restreindre davantage l'abattage d'arbre par l'ajout de dispositions réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation de 100 arbres par an pendant 5 ans • 0 % du nombre d'arbres abattus mis à part la maladie
ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE	Optimiser les efforts humains financiers et matériels dans la prestation de service	Réviser les processus de travail visant la prestation de services fait directement à la population	Utiliser l'approche Kaizen et le Lean Management pour améliorer l'efficacité et l'efficacités. Atteindre les cibles de performance retenue par les prix performance Québec.	Réviser les processus de travail pour optimiser les efforts.	Un processus révisé par service par an 80 % de la population est satisfaite. 85 % du personnel satisfait. Être reconnu par les prix performance Québec comme une organisation performante.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	Optimiser les efforts humains financiers et matériels dans la prestation de service	Développer des partenariats avec les autres villes de la MRC de Portneuf, en particulier, par le biais d'échanges de services	Établir un partenariat avec les villes de Neuville et Saint-Basile pour dispenser les services en matière de prévention des incendies.	Obtenir la subvention et signer le protocole d'entente.	Projet réalisé à 100 %.
			Analyser les services qui peuvent faire l'objet d'entente intermunicipale avec les villes de Sainte-Catherine, Neuville, Saint-Raymond, Saint-Basile et Cap-Santé.	Analyse en cours.	Une nouvelle entente par an.
			Maintenir le partenariat avec la Régie régionale de la gestion des matières résiduelles afin que l'organisme assure une qualité de service sur le territoire.	Soutenir les opérations de la Régie en communiquant avec la population sur les moyens de réduire la consommation de déchets. Réaliser la politique environnementale de la Ville.	2 campagnes par an.
		Maintenir la taxation pour respecter la capacité de payer de la population	Maintenir l'augmentation du taux de taxe en dessous de l'inflation.	Appliquer la politique d'approvisionnement, de gestion de la dette et du budget.	% d'augmentation du compte de taxes en dessous de l'inflation.
			Demeurer concurrentiel quant à la taxation municipale et à la tarification des services dans Portneuf.	Comparaison des taxes dans la région de Portneuf.	La taxation et les tarifs doivent demeurer dans la moyenne ou inférieurs aux villes voisines.
			Réduire le coût lié à la production des services notamment au regard du coût de financement (service de la dette).	Appliquer avec rigueur la politique d'approvisionnement. Procéder systématiquement à l'analyse des coûts pour la livraison des services lors de l'élaboration du budget.	Respecter les indicateurs inscrits dans nos politiques budgétaires et de gestion de la dette.
			Maintenir les recherches de subventions pour réduire les coûts.	Effectuer les recherches auprès des institutions publiques et privées.	5 % du budget et 50% du PTI en sources externes.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	Optimiser les efforts humains financiers et matériels dans la prestation de service	Assurer une prise de décision juste	Adopter des résolutions qui respectent les lois et qui protègent la Ville contre les poursuites.	Appuyer l'analyse des dossiers par des avis juridiques nécessaires auprès du service du greffe et de nos partenaires externes pour prendre les meilleures décisions.	0 % décisions dérogatoires.
			Déposer une reddition de compte au conseil et à la population par rapport aux projets importants.	Dépôt d'un rapport au conseil pour chaque projet structurant réalisé (supérieur à 200 K \$).	100 % des projets (supérieurs à 200 K \$) sont déposés au conseil.
			Tenir informée la population, en l'occurrence les membres du conseil sur la santé financière de la ville et les grands enjeux sociaux-économiques.	Déposer périodiquement au conseil municipal des documents vulgarisés sur l'état des finances.	Dépôt minimum 3 fois par année.
			Maintenir la santé financière de la ville et se doter de mécanisme d'alarme pour prévenir les situations qui ont un impact sur le budget.	Produire un tableau de bord financier (budget opérationnel et PTI) mensuellement pour soutenir la prise de décision par la direction générale et les directions de service.	5 % maximum des projets ayant dépassé le budget du PTI. 95 % des départements (par services) ont respecté leur budget opérationnel.
	La mobilisation du personnel	Demeurer une organisation attractive	Offrir un environnement de travail agréable et stimulant et sécuritaire.	Appliquer avec rigueur le programme de prévention.	Maximum 1% d'absence par rapport aux heures travaillées.
				Négocier les conventions de travail sans conflit.	Adopter la convention des cadres intermédiaires 2024 et cadres supérieurs 2025.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	La mobilisation du personnel	Demeurer une organisation attractive	Offrir un environnement de travail agréable et stimulant et sécuritaire.	Appliquer les politiques sur le harcèlement et la civilité avec diligence.	Taux de satisfaction du personnel (sondage annuel). Taux d'absentéisme du personnel.
				Communiquer (verbal et écrit) envers le personnel avec respect et dans le but de maintenir leur motivation et non l'inverse.	5 communications minimum par année.
			Responsabiliser le personnel afin qu'il s'épanouisse et développe un sentiment d'appartenance.	Rencontre annuelle individuelle.	Taux de roulement du personnel moins de 5 %. Nombre de griefs déposés moins de 5 %. Taux de satisfaction du personnel plus de 85 %.
			Réaliser le plan de communication interne afin de communiquer les défis, les enjeux, les projets de la Ville.	Produire des outils pour permettre au personnel d'être informé convenablement pour réaliser les tâches et comprendre les orientations de la Ville.	85 % le taux de satisfaction du personnel.
			Réviser l'équité salariale en partenariat avec les syndicats.	Créer des comités de travail (patronat-syndicat) et procéder à l'évaluation des postes selon la grille d'évaluation.	Déposer au conseil une grille salariale globale avec les ajustements de salaires 2024.
			Mettre en place et diffuser une marque employeur qui se distingue de l'image traditionnelle du personnel municipal.	Réaliser des actions qui visent à renforcer l'image de marque suivante : une administration accessible, des services de qualité, du personnel dévoué et heureux, des finances rigoureuses.	Taux des membres du personnel heureux et fiers de travailler à Pont-Rouge 85 %. Taux de satisfaction de la population 85 %.

PLAN STRATÉGIQUE VILLE DE PONT-ROUGE 2023-2028

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	CIBLES/RÉSULTATS
ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	La mobilisation du personnel	Développement des ressources	Maintenir nos ressources formées et informées des nouvelles tendances.	Plan de formations déposé en janvier de chaque année pour chaque service, par personne.	90 % réalisé. Une activité de formation/personne/an minimum.
			Utiliser les ressources humaines en fonction de leur capacité et leur offrir des défis stimulants.	Rencontres annuelles et périodiques individuelles.	100 % réalisé. Taux de satisfaction du personnel 85 %.
			Reconnaître le potentiel de chacun et sa contribution au succès de l'organisation.	Réaliser des activités de reconnaissances et de participation au développement de la ville.	12 événements par an pour l'ensemble du personnel. 4 événements ou actions par service.
		Assurer un environnement de travail sécuritaire et agréable	Doter la Ville de normes et de pratiques reconnues pour assurer la santé et la sécurité et réduire les coûts associés à la SST.	Se joindre à une mutuelle en santé et sécurité et l'utiliser pour améliorer notre bilan SST.	Réalisé en 2023.
			Implanter une culture SST au sein de l'organisation.	Confier le mandat SST à une ressource interne. Déposer un plan d'intervention.	Plan déposé en 2024.